



Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal



COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE COMITE DE L'YONNE

Siège Social : CD89 8 AVENUE JOFFRE - 89000 AUXERRE CEDEX

56^{ème} Congrès Départemental

Projet de PROCES VERBAL du Samedi 22 Novembre 2025 à Monéteau

Pointage des clubs : 45 clubs sont affiliés pour cette année 2025 dans la base fédérale, 42 sont présents, manque à l'appel les clubs de Champigny, Chéu et Vaudeurs. Le quorum étant atteint, le président GHERARDI déclare le congrès 2025 ouvert à 13h45.

Le président remercie le président du conseil départemental Monsieur Grégory DORTE, Madame Le Maire de Monéteau, Madame Arminda GUIBLAIN ainsi que Messieurs Patrice HENNEQUIN du CDOS et Pascal PIC président du CGBDA, et tous les membres du comité, présidents et dirigeants présents.

Le président sollicite l'assemblée afin d'observer une minute de silence à la mémoire des disparus en **particulier** d'une de nos arbitres bien connue des terrains et épouse de Dominique Madame FANNY DURINDEL.

Le président fait valider le compte rendu de l'assemblée du 16 novembre 2024
Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATIF :

Le président GHERARDI entame son discours en annonçant quelques modifications de nos statuts et du règlement intérieur

- Nouvelle adresse du siège social : 8 avenue Joffre 89000 AUXERRE
- La modification des modalités de mutation, il faut savoir que les tarifs sont désormais fixés selon la classification à savoir pour le CD89, 45€ pour la catégorie promotion, 70€ pour la catégorie honneur et 120€ pour la catégorie élite (le comité départemental n'ayant pas suivi dans sa totalité les tarifs fédéraux) sans oublier que la notion de mutation interne / externe au département est caduque.

- L'ajout de 1€ imposé par la fédération sur les inscriptions départementaux qualificatifs pour les championnats de France.

Modifications adoptées à l'unanimité

Le président enchaîne avec une nouveauté et la dématérialisation des licences, avec la possibilité de la licence papier et/ou lien sur téléphone, chaque licencié sera identifié avec un

QR code dès 2026. Nous sommes encore à ce jour en attente d'informations complémentaires de notre fédération, mais le président GHERARDI invite les clubs à une minutie dans les informations sur les bordereaux de renouvellement et notamment sur les numéros de téléphone et adresses mails.

Le président rappelle que cette année encore la prise des licences se fera en deux secteurs, Mme Elisabeth DESSON pour la partie Sud et M. Fernand BRETTE pour la partie Nord du département. Il profite de cet instant pour les remercier tous les deux pour le travail colossal qu'ils produisent.

SPORTIF :

Le président se félicite des résultats sportifs de l'année 2025, le résultat de nos jeunes, 4 intègrent le C.R.E (Centre régional d'entraînement), APPOIGNY accédera en 2026 à l'élite nationale 1ère division en C.N.C (championnat national des clubs) mais aussi la demi-finale aux championnats de France tripléte féminine avec l'équipe PASSERON Salomé, DENAUD Vanessa et LEFEUVRE Audrey.

Cerise sur le gâteau Monsieur Evan PAPILLON qui est devenu champion d'Europe des – de 23 ans. Félicitations à toutes et tous.

Le président pointe tout de même du doigt un soucis à venir prochainement qui le tracasse concernant les championnats départementaux et des clubs OPEN, nous enregistrons chaque année de plus en plus d'équipes sur ces championnats et victime de notre succès nous serons bientôt devant la problématique des sites pouvant accueillir de telles compétitions... A réfléchir.

Le président se réjouit de voir une nouvelle fois le comité de l'Yonne se voir confier l'organisation de deux Championnats de France, l'individuel féminin et le doublette masculin sur le site de St Florentin les 29 et 30 Août prochain.

Avant de conclure le président remercie, Messieurs CHAPOTOT président délégué, BILLIETTE secrétaire général et GOBILLOT trésorier sans oublier l'ensemble des membres du comité pour leurs travail fournis au cours de cette année.

Le président conclue son discours en souhaitant à tous une excellente saison 2026 et passe la parole au secrétaire pour le rapport moral.

RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE (J. Billiette)

Après les formules de politesse et remerciements, le secrétaire en

Les membres du comité comme chaque année vous ont remis à l'accueil des délégations, votre pochette clubs les renseignements récapitulatifs 2025 vous concernant, mais aussi et surtout les documents pour 2026, Merci de me retourner dans les meilleurs délais les documents suivants :

- Organigrammes de vos bureaux
- Le tableau d'honorabilité
- Ainsi que les PV de vos assemblées générales 2025

J'ai eu plusieurs fois l'occasion ces derniers temps de vous transmettre des mails avec l'adresse dédiée au comité. Merci donc, de n'utiliser que cette adresse pour toutes communication, transmission, et inscriptions championnats y compris :

secretariatpetanque89@gmail.com

Je vais maintenant, vous faire lecture du bilan de l'année sportive, qui fût très riche en termes de résultats comme émotionnellement.

Nous sommes sur cet exercice annuel, 2085 licenciés et il nous a fort agréables de constater une nouvelle fois ce chiffre à la hausse reparti comme suit :

404 seniors féminines dont 164 vétérans
1532 seniors masculins dont 709 vétérans
149 licences jeunes, je laisserai le président des jeunes développer dans son rapport

45 clubs étaient affiliés pour cet exercice 2025, et je peux déjà vous annoncer le retour de la Sentinelle de BRIENON en 2026, nous leur souhaitons la bienvenue et le meilleur pour ce nouveau départ.

Voici les 4 clubs à + de 100 licences :

1. Migennes 162 licences
2. USC Sens 145 licences
3. Saint Florentin 139 licences
4. Stade Auxerrois 109 licences

Félicitations à l'ensemble des clubs même au plus petit, félicitations aux présidents dirigeants et membres de ces 45 clubs, ce chiffre de 2085 licences est votre réussite.

Les concours départementaux de l'année 2025 ont comme chaque année distribué des points.

Voici le podium des clubs :

1. Auxerre 1618 Pts
2. Migennes 1273 Pts
3. Appoigny 1127 Pts

Je peux aussi dévoiler sans réelle surprise, le nom de la meilleure féminine en termes de points concours, **Mme** Gaudin Murielle et pour les masculins **M.** Pinto Antonio tous les deux du club de Migennes.

Je vais maintenant vous retracer les principaux résultats 2025

Tir de précision masculin :

Champion : Denis Laurent Auxerre

Vice-champion : Gobillot Laurent Migennes

Tir de précision féminin :

Championne : Debrand Jacqueline Monéteau

Vice-championne : Rota Laurina Gron

Triplette Promotion :

Champions : Chevrier Ludovic, Bechard Ludovic, Veniant Nathanael Joigny

Vice-champions : Bouvier Maxence, De Almeida pinho Carlos, Mathieu Mickael Avallon

Triplette masculin :

Champions : Gobillot Laurent, Devernois Steevy, Gabillalut Alexis Migennes

Vice-champions : Boubin Morgan, Chauvet Jonathan, Compère Emmanuel Appoigny

Triplette féminin :

Championnes : Passeron Salomé, Denaud Vanessa, Lefevre Audrey Migennes

Vice-championnes : Goffinet Jennifer, Laid Nadia, Mathez Sandrine Tonnerre

Triplette vétéran : Champions : Dujon Didier, Bouge Vialatte Patrice, Thiebault Philippe Auxerre

Vice-champions : Coppin Didier, Sengeisen Jean-Marie, Bourbon Pascal USC Sens

Triplette Mixte :

Champions : Richard Laetitia, Puthod Raphael, Cornille Ludovic Auxerre

Vice-champions : Chauvet Océane, Boubin Morgan, Chauvet Jonathan Appoigny

Triplette provençal :

Champions : Borry Franck, Lamri Christophe, Buisson Noé St Florentin
Vice-champions : Naudot Jérémy, Binet Gary, Lelarget Dylan Appoigny

Doublette masculin :

Champions : Raison Benoit, Coutin Thierry Appoigny
Vice-champions : Boubin Morgan, Chauvet Jonathan Appoigny

Doublette féminin

Championnes : Laid Nadia, Goffinet Jennifer Tonnerre
Vice_championnes : Muller Audrey, Krywdyk Junkere Fabienne Monéteau

Doublette vétéran :

Champion : Pinto Antonio, Copinet Christian Migennes
Vice-champions : Navarro desiderio, Munoz Patrick Migennes

Doublette Mixte :

Champions : Camu Carole, Richard Gêrôme Auxerre
Vice-champions : Guet Sandrine, Vey Yohan Monéteau

Doublette provençal :

Champions : Delatour François, Denos Julien Auxerre
Vice-champions : Martin Frederic, Chevrier Ludovic Joigny

Tête à tête masculin :

Champion : Cornuché Sebastien Migennes
Vice-champions : Martinez Frédéric Appoigny

Tête à tête Féminin :

Championne : Billardon Véronique Avallon
Vice-championne : Dauthereau Nelly Auxerre

Championnats de ligue Bourgogne Franche Comté

4 billets décrochés pour les championnats de France,
Triplette Mixte, Bouvier Mélina, Naudot Jérémy, Lelarget Dylan Appoigny
Triplette Féminin : Mathez Sandrine, Laid Nadia, Goffinet Jenifer Tonnerre
Triplette Masculin Protat Eric, Guiblain Jean Pierre, Defosse David Auxerre
Doublette féminin Passeron Salomé, Lefeuvre Audrey Migennes

Championnats de France

Triplette masculin : Protat Eric, Guinblan Jean Pierre et Defosse David 1/8 e de finalistes
Triplette féminin : Passeron Salomé, lefeuvre Audrey et Denaud Vanessa 1/2 finalistes

Championnats des clubs :

Chez les féminines :

1ere Division : Championnes Migennes 1 – Vice championnes Monéteau 1
2° division : Championnes St Martin du tertre 1 – vice championnes Migennes 2

Chez les masculins :

1ere Division : Champions : Appoigny 2 – vice champions Cheny 1
2° division : Champions : Veron 1 – Vice Champions Migennes 2
3è division : Champions : Migennes 3 – vice champion Tonnerre 1
4° division : Champions : USC Sens 3 – Vice champions Tonnerre 2
5° division : Champions Gron 2 – Vice champions Gron 1

En vétérans

1ere division : Champions Migennes 1 – vice champions Avallon 1
2° division : Champions Appoigny 2 – Vice champions St Florentin 2
3è division : Champions Moneteau 3 Vice champion : Malay le grand 1

Jeu Provençal :

1 ère division Groupe A : 1^{er} Joigny 1 - Groupe B : Migennes 1

Championnat des clubs régionaux : (Sous réserve de validation des montées et descentes)

Chez les féminines :

CRC2 : le Stade de Sens se classe 3è et le Stade Auxerrois 4è

En masculins :

CRC1 : Malheureusement le forfait général du Stade Auxerre

CRC2 : Migennes se classe second

Catégorie Vétéran :

CRC1 Auxerre se classe 4è

CRC2 : St Florentin se classe 4è, l'USC Sens 7è et le stade de sens 8è

CRC Provençal :

Joigny se classe 2è

En CNC

Chez les masculins :

CNC2 Groupe B Appoigny se classe 1^{er} et accedera en CRC1 en 2026

CNC2 Groupe A Stade Auxerre se classe 5ème

En coupe de France : Bravo à nos deux dernières équipes Tonnerre et Cheny qui se sont inclinées le week-end dernier respectivement contre La Machine 58 et Autun 71.

Trois petits rappels pour 2026

1. Rappel concernant l'organisation des concours départementaux et ou même championnat, merci de prévoir un éclairage et une sonorisation de qualité pour le bon déroulement de vos compétitions.
2. Merci également de prévenir et transmettre au secrétariat du comité tout changement d'organigramme de vos bureaux, certains dirigeants cessent leurs fonctions en cours d'année, cela peut éviter des mails ou informations qui se perdent et un club dans l'ignorance d'un compte rendu, d'une décision, d'un RDV etc.
3. Le championnat tête à tête senior masculin sera à partir de 2026, cadré dans son intégralité.

Avant de conclure, je tiens aussi à remercier le président pour sa confiance, Merci Philippe, Laurent GOBILLOT pour notre travail en harmonie, mais aussi les appuis sur qui je peux compter Laurent CHAPOTOT, Elisabeth DESSON et tous les membres du comité.

Voilà, je n'irai pas plus loin pour ma part, j'espère que ce premier exercice de rapport moral en tant que secrétaire générale du comité aura été clair et précis, je vous remercie vous aussi dirigeants de la confiance que vous m'accordez sur ce poste et la clarté de nos échanges tout au long de cette année. Je m'efforcerais de répondre à vos questions dans les meilleurs délais et de manière précise au cours de 3 ans qui viennent, nous nous reverrons désormais

lors de la prochaine coupe des dirigeants qui se déroulera le 22 février qui se tiendra à Saint Fargeau cette année.

Le secrétaire passe la main au trésorier, le président fait valider le compte rendu sans objection à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER (L Gobillot)

Le trésorier rappelle les comptes de l'année 2025 comme suit :

Cette année, au 31 octobre 2025, nos comptes présentent un solde total de **136 831,61 €**, ce qui représente un **excédent de 4 485,61 €**.

C'est donc une année qui se termine positivement.

Côté recettes, nos principales entrées d'argent :

- . licences, pour **69 570 €**,
- **inscriptions aux championnats**, pour **23 970 €**,
- **droits concours**, pour **12 408 €**,
- **mutations**, pour **6 191 €**.

Côté dépenses, les postes les plus importants sont :

- **charges administratives**, pour **8 227,73 €**,
- **charges fédérales, BFC et CDOS**, pour **35 738,25 €**,
- **déplacements aux championnats régionaux**, pour **11 157,70 €**,
- **frais d'arbitrage**, pour **13 545 €**.

Nous avons également renouvelé notre matériel informatique, qui en avait bien besoin, pour un montant de **2 384 €**. C'est ce qui explique la hausse des charges administratives cette année.

Autre élément : les frais de déplacement pour les championnats de France ont augmenté car nous n'avons plus la gratuité de la location des minibus par le Conseil Général. Nous avons donc dû louer chez HERTZ, pour un coût de **3 291,05 €**.

Enfin, les frais d'arbitrage sont désormais supérieurs aux revenus des droits concours. Le CD89 prendra donc cette différence à sa charge, et nous n'augmenterons pas les droits concours tant que cette situation reste supportable pour notre budget.

Vous avez dans votre pochette le détail précis des comptes.

Ils ont été vérifiés par nos commissaires Mrs **Patrick KREWISS** et **Guy CONNAT**, que je remercie sincèrement pour leur travail rigoureux et leurs conseils toujours très constructifs. Les comptes ont été approuvés à l'unanimité

Je tiens aussi à remercier :

Fernand BRETTE et **Élisabeth DESSON** pour leur excellent travail avec les licences,

- **Jérôme BILLIETTE** pour la gestion des inscriptions aux championnats,
- **Le Président Philippe GHERARDI** pour tout son investissement.

Voilà pour la partie compte-rendu. Je vais maintenant vous faire lecture du prévisionnel 2026

Prévisionnel 2026

Comme l'an dernier, j'ai préparé un prévisionnel plus synthétique, en suivant les recommandations des vérificateurs aux comptes, pour que la lecture soit plus simple et plus claire.

Je ne vais pas vous lire l'ensemble des chiffres, vous les avez sous les yeux.

Un compte spécial Championnat de France a été ouvert au Crédit Mutuel sur préconisation de la FFPJP

Enfin, le CD89 réfléchit actuellement à l'achat — ou éventuellement à un leasing — d'un **minibus**. Pour le moment ce n'est qu'un projet, donc il n'apparaît pas dans le prévisionnel. Ce véhicule permettrait de transporter nos équipes pour les différents championnats de France, et pourrait aussi être proposé en location aux équipes engagées en CNC, CRC, ainsi qu'à nos jeunes. Avez-vous des questions ?

Pas de questions, le président fait valider le point trésorerie à l'unanimité.

RAPPORT DE LA COMMISSION HANDICAP (L. Gobillot)

Le trésorier **M. GOBILLOT**, garde la main pour le rapport de la commission handicap.

Un deuxième rapport pour cette jeune commission créée sous la mandature du Président GHERARDI.

Depuis la création de la commission handicap il y a 5 ans, nous avons entrepris avec Philippe un travail de recensement des personnes en situation de handicap pratiquant ou souhaitant pratiquer la pétanque dans l'Yonne. Aujourd'hui, nous pouvons être fiers des premiers résultats obtenus : 40 personnes ont été recensées.

Après la réussite en 2024 du Rallye pour tous, j'ai voulu créer cette année le premier championnat doublette Handi.

Malheureusement j'ai dû annuler cette compétition car il n'y avait que 8 équipes d'inscrites.

C'est bien dommage car j'avais travaillé avec le CD21 et le CD70 pour une suite avec un championnat ligue au boudrome de Dijon.

Est-ce un problème de date, un manque de communication ou ai-je voulu aller trop vite ? Je prends toute ma part de responsabilité pour cet échec. Je vais me laisser une année de réflexion car il y a le France à St Florentin à préparer. Je suis preneur de toutes idées et de toutes bonnes âmes pour m'aider.

Vous trouverez dans vos pochettes une feuille de recensement confidentiel, je compte sur vous tous pour la transmettre à chaque licencié afin de continuer ensemble à développer l'Handi Pétanque via ce recensement

RAPPORT DE LA COMMISSION FEMININE (N.Devilaine)

Malgré une progression des licenciées féminines il est regrettable que leur participation soit moindre sur certains concours notamment sur le Marathon « Michèle Lega ».

Je ne vous énoncerai pas à nouveau les résultats, mais félicitations à la triplète féminine de Migennes pour leur demi-finale du championnat de France

RAPPORT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE (N.Devilaine)

Seulement un passage en discipline pour un joueur pour menace sur corps arbitral dans le département

Deux affaires délocalisées des départements de la BFC une de la Côte d'Or l'autre du Doubs

RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE (F. Brette)

Avant toute chose je tiens à remercier le comité de l'Yonne pour son soutien financier en ce qui concerne la prise en charge des nouveaux candidats à l'arbitrage. Cette année 2026 nous avons 5 candidats potentiel à la formation d'arbitres et examen qui aura le 18 Janvier prochain.

1/ Bilan 2025

Cette saison nous avons eu :

- 10 Concours non arbitrés pour arbitres non disponibles

- 8 Concours annulés par les clubs, ce qui fait beaucoup

Au total il y a eu 100 concours arbitrés, ainsi que les championnats départementaux, les Nationaux d'Auxerre et Sens, les 3 Grands Prix d'Ancy, St Florentin et de Pont sur Yonne, les CDC, les tours de zone en coupe de France.

Le nombre de kilomètres parcourus par les arbitres en 2025 est de 11518 kms, soit 1000 kms de plus que la saison 2024.

Je tiens à remercier tout l'effectif qui a fait beaucoup d'effort pour couvrir toutes les compétitions et les désistements à répétition.

Aucun incident majeur n'est survenu en 2025 sur les terrains à l'exception d'un joueur avec des insultes sur un arbitre lors d'un concours sur le site de Tonnerre ce qui lui a valu un passage devant la commission de discipline.

. Mais il faut encore plus de discipline sur certains points comme le respect des horaires pour les annonces en table de marque ainsi que pour les reprises des parties après les pauses déjeuner, et bien sûr, le respect du règlement. En tant que responsable des arbitres, je suis conscient que le corps arbitral est trop "gentil" en général et qu'il devrait plus sanctionner.

2/ Indemnités Arbitrales 2026

- pour les concours départementaux **60 euros quel que soit le grade de l'arbitre**

- pour les Championnats Départementaux pour une journée, **70€ pour les arbitres nationaux et régionaux et 60€ pour les arbitres départementaux**

- les frais kilométriques restent quant à eux inchangés à **0,30€ du km**.

3/ Effectif des arbitres 2026 :

5 stagiaires ?

9 départementaux, 1 régional, 1 national.

Nous souhaitons la bienvenue à Mr Pascal Pergola en tant qu'arbitre départemental et le remercions pour son implication et son engagement sur les différentes compétitions. En outre nous déplorons l'arrêt pour une année sabbatique de Mr Sylvain Huot arbitre régional.

Le Corps arbitral du département est malheureusement amputé d'une arbitre régionale suite au décès de notre collègue Farida Durindel.

4/ Absence d'arbitre

En cas d'absence d'arbitre, le Club est prié d'envoyer les résultats du concours.

Tous les résultats des concours du week-end ainsi que les vétérans de la semaine sont à envoyer à M. GABILLAULT Jean-Philippe ou M. BRETTE Fernand.

Les désistements des arbitrages doivent m'être signalés.

4 bis/implication

Lors de notre réunion d'arbitre de juin j'ai proposé, afin d'équilibrer le nombre de journées d'arbitrage, que pour la saison 2026, soit mis en place au moins 2 journées d'arbitrage par mois et par arbitre. C'est aussi une reconnaissance envers le CD89 qui prend en charge les formations, l'habillement, les examens et tous les frais annexes ainsi que les restaurants pris lors de nos réunions.

5/ Tables de marques

Il persiste encore des problèmes d'imprimantes, de tirage, ainsi qu'un manque de personnes habilitées à tenir le poste de graphiqueur. Des problèmes demeurent encore lors de certains concours, sur les tables de marques, mais il est à noter que des efforts ont été faits en 2025, il y a eu moins de remontées de la part des arbitres.

6/ Tenues Homogènes :

Je rappelle de nouveau cette année en ce qui concerne les tenues, que celles-ci doivent être homogènes sur les championnats départementaux et les CDC ; on y voit souvent n'importe quoi, jeans, pantalons de chasse, etc, etc. encore cette année malheureusement.

Les présidents des clubs doivent informer leurs joueurs que les tenues homogènes (hauts et bas sportifs) sont obligatoires lors de ces rencontres. De plus ceux-ci les ont bien souvent dans leurs véhicules.

Le corps arbitral rabâchant sur la longueur de la compétition et les personnes du jury doivent se mobiliser sur les terrains sans cesse.

Si aucun effort n'est réalisé en 2026 par les équipes, il faudra passer par une disqualification et un carton rouge pour réussir à avoir des tenues homogènes sur les championnats.

6/ Coupe de France

En ce qui concerne la Coupe de France, à partir du niveau « Zone » et pour les rencontres qui se jouent à domicile, je vous demanderai de vous mettre directement en rapport avec moi de cette façon je pourrais mettre en place un arbitre.

8/ Manque d'arbitres

J'aimerais une fois de plus vous interpellier sur le nombre de nos arbitres qui stagne chaque année, moyenne d'âge qui est de 61 ans, aucun jeune, ce qui est inquiétant pour l'avenir de l'arbitrage, les formations d'arbitres sont payantes, mais bien souvent les comités les prennent en charge.

RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNES (A.Mandin)

Les jeunes cette année c'est :

16 Benjamins dont 5 féminines,

34 minimes dont 11 féminines

49 cadets dont 11 féminines

52 Juniors dont 12 féminines

Soit un total de 151 jeunes dont 39 féminines.

Soit + 2 jeunes sur cette année 2025, puisque nous étions 149 jeunes à la fin de l'année dernières.

Nous pouvons avoir un regard plus que satisfait sur cette année car le CD 89 a réussi à faire une petite augmentation au niveau des jeunes au sein de notre département. Cette petite hausse est le fruit du travail de la commission jeunes, des éducateurs du département et des présidents qui se donnent les moyens et ils en sont fortement remerciés.

Nous avons aussi 8 personnes qui viennent de passer leur module de vie fédéral-vie citoyenne (ex tronc en commun) et nous sommes encore en attente de 4 personnes, c'est 12 personnes sont aussi intéressé pour passer les formations qui pourrait les amener à être de nouveau BF1 dans notre département. Continuons sur cette dynamique car l'avenir ce sont les jeunes.

Je vais de suite vous communiquer le palmarès et principaux résultats de cette année :

Tête à Tête :

Benjamins : Champion : Parmentier Gwendoline (Migennes)

Vice-champion: Bezancon Kameron (Aillant)

Minimes : Champion : Constantin Corentin (Ravières)

Vice-champion: Jolivot Nolan (Senan)

Cadets : Champion : Bouvier Manoé (Avallon)

Vice-champion : Millour Raphaël (Migennes)

Juniors : Champion : Arridi Thyson (Appoigny)

Vice-champion : Beau Lilian (Ravières)

Doublette :

Benjamins : Champions : Bezancon Kameron (Aillant) – Furhmann Erron (Aillant)

Vice-champions : Parmentier Gwendoline (Migennes) – Feitz Gino (Auxerre)

Minimes : Champions : Lecole Ilan – Gondel Maylie (Joigny)

Vice-champions : **Constantin** Corentin (Ravières) – Truchy Maël (St Florentin)

Cadets : Champions : Cornuché Antonin – Millour Raphaël (Migennes)

Vice-champions : Dargere Nolhan – Valadar Ethan (Migennes)

Juniors: Champions: Arridi Thyson – Sott Mayron (Appoigny)

Vice-champion : Potier Kesley (Senan) – Naulot Clément (Grimault)

Triplette :

Benjamin, pas de championnat départemental dans cette catégorie car pas de Ligue ni de France, de ce fait les benjamins sont autorisés à jouer en catégories minimes et nous pouvons féliciter nos trois benjamins (Parmentier Gwendoline, Colas Mya, Valadar Amalia) de Migennes qui ont eu le courage de relever le défi.

Minimes :

Champions : Lecole Ilan (Joigny) – Gondel Maylie (Joigny) – Colas Kenzo (Migennes)

Vice-champions : Constantin Corentin (Ravières) – Truchy Maël (Saint Florentin) – Desoblin Clément (Saint florentin)

Cadets :

Champions : Dargere Nohlan (Migennes) – Valadar Ethan (Migennes) – Bouvier Manoé (Avallon)

Vice-champions : Millour Raphaël (Migennes) – Cornuché Antonin (Migennes) – Valadar Sohan (Migennes)

Juniors :

Champions : Beau Lilian (Ravières) – Da-Silva Titouan (Gron) – Naulot Clément (Grimault)

Vice-champions : Buisson Noé (Saint Florentin) – Baudin Yann (Saint Florentin) – Brancourt Nathan (St Florentin)

Tir de précision :

Champion masculin : Buisson Noé (Saint Florentin)

Vice-champion masculin : Gontier Lucas (Appoigny)

Championne féminine : Bettstatter Laura (Joigny)

Vice-championne féminine : Simon Amélie (USC Sens)

Championnats CDC :

Catégories Benjamins / Minimes : 5 équipes d'inscrites

Champion : Entente Saint Florentin - Ravières

Vice-champion : Joigny

Catégorie Cadet : 4 équipes inscrites

Champion : Migennes

Vice-champion : Senan

Catégorie Junior : 5 équipes inscrites

Champion : Entente St Florentin – Ravières – Grimault

Vice-champions : Entente USC Sens – Gron – Appoigny – Migennes

Championnats CRC :

Pas de résultats chez les Benjamins / Minimes

½ finaliste chez les cadets (Migennes)

Vice-champion régional pour les juniors Entente USC Sens – Gron – Appoigny – Migennes .
Seule équipe qualifiée au CNC.

Championnat CNC :

Entente USC Sens – Gron – Appoigny – Migennes ¼ de finaliste contre La Manche qui sont vice-champion de France des clubs.

Championnats de Ligue triplète :

2 équipes Icaunaises se sont qualifiées pour le championnat de France, a savoir :

Cadets : Millour Raphaël (Migennes) – Cornuché Antonin (Migennes) – Valadar Sohan (Migennes) ½ finalistes

Juniors : Sott Mayron (Appoigny) – Arridi Thyson (Appoigny) – Gontier Lucas (Appoigny) Vice-champion BFC

Championnat de France triplète :

Juniors : 1/16^e de finale du championnat de France

Cadets : 1/16^e de finale de la coupe de l'avenir

Et pour tous ces résultats que je viens de vous lire, je vais vous demander un tonnerre d'applaudissements pour tous ces jeunes qui le méritent.

Classements :

Tous ces résultats 2025 nous permettent en interne CD 89, de pouvoir classer les meilleurs jeunes par catégories.

Pour 2025 :

Meilleur Junior masculin : Arridi Thyson (Appoigny), 1^{er} du classement

Meilleur Junior féminine : Simon Amélie (USC Sens), 4ème du classement
Meilleur Cadet masculin : Sott Mayron (Appoigny), 1^{er} du classement
Meilleur Cadets féminine : Gourreau Sellier Lylou (Senan), 8ème du classement
Meilleur Minime masculin : Lecole Ilan (Joigny), 1^{er} du classement
Meilleur Minime féminine : Gondel Maylie (Joigny), 4ème du classement
Meilleur Benjamin : Bezancon Kameron (Aillant), 3ème du classement
Meilleur Benjamine : Colas Mya (Migennes), 1^{er} du classement
Tous ces jeunes se verront remettre une récompense pour leur parcours.
Ce classement de jeunes nous permet aussi d'établir un classement clubs :

Meilleures écoles de pétanques jeunes 2025 :

1^{er} Migennes recevra un virement de 150.00€

2^{ème} Senan recevra un virement de 100.00€

3^{ème} Saint Florentin recevra un virement de 50.00€

Sans oublier les deux autres écoles de pétanque US Joigny qui termine 4^{ème} et Yonne Nord 5^{ème}

J'espère bien, Messieurs les Présidents, que cette somme sera bien reversée à l'évolution de vos jeunes champions.

CRE :

Je vais faire un petit point sur le CRE de cette année ou nous avons trois représentant de l'Yonne (Cornuché Antonin, Beau Lilian, Arridi Thyson), suite au résultat de cette saison nous avons reçu la décision des éducateurs du CRE de ne pas garder Cornuché Antonin ce qui la renvoyé dans la sélection départementale. Suite a notre sélection nous avons envoyé 5 jeunes à la sélection régionale qui se déroulait à Pontarlier et suite a cette sélection nous avons été ravis d'annoncer à Cornuché Antonin et Millour Raphaël qu'il était pris pour la prochaine saison, ceci est satisfaisant pour le comité et la commission jeunes car l'année prochaine on aura quatre représentant de l'Yonne. Je tiens a remercier Linda Cornuché (Migennes) et Philippe Beau (Ravières) pour avoir accompagné ces jeunes lors des rassemblements.

Pour conclure, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont fait un super travail pendant cette année, la commission jeunes bien sûr, les éducateurs, les présidents de clubs, le comité et son président, les jeunes aussi pour tous ces moments de joie ou de larmes.
Ces résultats sont aussi les vôtres.

QUESTION DIVERSE

Le président reprend la main.

Questions diverses : 1 seule question par écrit est arrivé dans les temps.

- Un président de club se questionne sur la raison pour laquelle il n'y a pas eu de suite sur l'incident de St Florentin ou des insultes, menaces et bousculades ont eu lieu ?

Le président du Comité rappelle la procédure à suivre avec des tels actes, c'est l'arbitre dans un premier temps qui intervient sur le terrain pendant une partie, et peut lui-même juger de la sanction à l'instant T. En dehors du terrain (buvette, table de marque, etc.) l'arbitre ou l'organisateur ou le jury ou le délégué fera un rapport d'incident transmis au président du

comité. Le président décidera à réception de celui-ci la nécessité d'ouvrir une procédure ou pas et transmettra à la présidente de la commission de discipline pour instruction. Le problème étant qu'aucun rapport n'est parvenu sur le bureau du président du comité et de ce fait, aucune poursuite ne peut être engagé contre le ou les auteurs de troubles.

A noter, suite à l'intervention du président de Gron, un débat sur l'homogénéité des tenues en championnats et l'harmonisation des décisions des arbitres et des jurys.

Le président du comité rappelle les efforts engagés et les progrès enregistrés, même si tout n'est pas encore parfait. Il faudra continuer à progresser sur ce sujet en 2026.

Le président délégué Laurent Chapotot précise qu'il n'y a pas de « grands et de petits clubs », les sanctions prononcées le démontrent, même si l'harmonie des décisions reste un problème ...

Le congrès départemental, se clôture par la remise des récompenses, médailles et diplômes d'honneur.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance à 17h30.

Le président du CD89
Philippe GHERARDI

Le secrétaire générale
Jérôme BILLIETTE

